





## **ANNEE 2022**

**SEANCE PUBLIQUE** DU 7 NOVEMBRE 2022

Délibération n°

## 2022076

Date de convocation: 28/10/2022

Date d'affichage:

09/11/2022

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents 17 **Pouvoirs** 5 22 Nombre de votants

Vote: 22

Pour: 22 (dont 5 pouvoirs)

Adopté à l'Unanimité

## DELIBERATION DU CON ID : 064-216401000-20221107-2022076-DE

L'an deux mille vingt-deux, le 7 novembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 28 octobre 2022, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

**COMMUNE DE BASSUSSARRY** 

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms. Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Christian GARRIGUES, Mikel AMILIBIA, Jean-Baptiste HALTY.

Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie RECART, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Sylvie ITHOURRIA, Marie ROSPIDE, Guénaël LE CAM, Nathalie HARAN.

Absents excusés: Ms Arnaud PAVLOVSKY (pouvoir à M. Frédéric ETCHEGARAY), Marc PERRIER (pouvoir à M. Michel LAHORGUE).

Mmes Céline FAYS (pouvoir à M. Cédric BRESAC), Maud BARRAL, Laure TREMOUILLE (pouvoir à Mme Valérie ETCHART), Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS).

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE

## O.J n°02: APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Rapporteur: M. Yannick BASSIER, Adjoint délégué aux finances et Ressources humaines

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 1609 nonies C du Code Général des Impôts;

Vu la délibération du Conseil communautaire, en date du 31 juillet 2020, fixant la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'Agglomération Pays Basque;

Vu l'arrêté du Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en date du 4 mai 2021 fixant la liste des membres de la CLECT;

Vu le rapport établi par la CLECT du 11 octobre 2022 relatif aux évaluations de transferts de charges;

Envoyé en préfecture le 09/11/2022

Reçu en préfecture le 09/11/2022

Publié le



ID: 064-216401000-20221107-2022076-DE

Invité à se prononcer, le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir délibéré :

- approuve le rapport de la CLECT du 11 octobre 2022 tel que présenté en annexe ;
- autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait à Bassussarry, le 07 novembre 2022.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

